

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

- NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT

Nom officiel : MAIRIE DE PIERREFEU DU VAR		
Adresse postale : HOTEL DE VILLE - PLACE URBAIN SENES		
Localité/Ville : PIERREFEU DU VAR	Code postal : 83 390	Pays : FRANCE
Point(s) de contact	Téléphone : 04 94 13 53 13 - Fax : 04 94 13 53 00	
A l'attention de : M. LE MAIRE		
Adresse du profil d'acheteur (URL) : www.pierrefeu-du-var.org		

- TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITE(S) PRINCIPALE(S)

<input checked="" type="checkbox"/> Collectivité territoriale	
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs	
oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>	

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

- INTITULE ATTRIBUE AU MARCHÉ PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

CONSTRUCTION DE LA STATION D'EPURATION ET DU RESEAU DE TRANSFERT

a) Travaux <input checked="" type="checkbox"/>	Exécution <input checked="" type="checkbox"/>	
Lieu principal d'exécution	PIERREFEU DU VAR (83 390)	

F R 8 2 5

□ □ □ □ □

□ □ □ □ □

– DESCRIPTION SUCCINCTE DU MARCHE OU DE L'ACHAT/DES ACHATS

LOT 1 :

- Travaux de construction de la station d'épuration communale de type boues activées, de l'unité de traitement des matières de vidange,
- Travaux de réhabilitation de l'actuel bassin d'aération en bassin d'orage, vidange et démolition de l'actuelle station d'épuration.

LOT 2 :

Travaux de construction du réseau de transfert entre l'hôpital et la station d'épuration du village.

– MARCHE COUVERT PAR L'ACCORD SUR LES MARCHES PUBLICS (AMP)

oui non

– DIVISION EN LOTS *(pour fournir des précisions concernant les lots, utiliser l'annexe B autant de fois qu'il y a de lots)*

oui non

un seul lot

un ou plusieurs lots

tous les lots

– DES VARIANTES SERONT PRISES EN CONSIDERATION

oui non

– QUANTITE OU ETENDUE DU MARCHÉ

– QUANTITE OU ETENDUE GLOBALE (*y compris, le cas échéant, tous les lots et toutes les options*)

Le marché comprend les prestations suivantes :

- ◆ Etudes d'exécution nécessaires à la réalisation de la station d'épuration, (LOT1)
- ◆ Exécution des travaux de génie civil, d'équipements et d'électricité afin d'assurer le traitement des effluents, des boues, des matières de vidange, de l'air, vidange et démolition de la station actuelle, réhabilitation d'un bassin existant en bassin d'orage. (LOT1)
- ◆ Mise au point, mise en régime et en observation des nouvelles installations. (LOT1)

- ◆ Etudes d'exécution nécessaires à la réalisation du réseau de transfert, (LOT2)
- ◆ Création du réseau de transfert (LOT2)

– OPTIONS (*le cas échéant*)

oui non

Dans l'affirmative, description de ces options :

LOT 1 :

Option n°1 : Fourniture et mise en place d'un groupe électrogène

Option n°2 : Traitement des graisses sur site

Option n°3 : Couverture de l'aire de dépotage

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

– CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

– CAUTIONNEMENT ET GARANTIES EXIGES (*le cas échéant*)

- ◆ Retenue de garantie de 5 % pouvant être remplacée par une garantie à première demande [ou par une caution personnelle et solidaire] de même montant.
- ◆ Constitution d'une garantie à première demande en contre-partie de l'avance.

– MODALITES ESSENTIELLES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT ET/OU REFERENCES AUX TEXTES QUI LES REGLEMENTENT

- ◆ Financement : budget d'investissement de la Commune, subventions et prêts hors fonds communautaires,
- ◆ Règlement par mandat administratif - virement dans un délai de 40 jours à compter de la réception des factures conformément au décret n° 2002-232 du 21/02/2002,
- ◆ Avance accordée selon les modalités définies dans le dossier de consultation.
- ◆ Prix révisibles

– FORME JURIDIQUE QUE DEVRA REVETIR LE GROUPEMENT D'OPERATEURS ECONOMIQUES ATTRIBUTAIRES DU MARCHÉ (*le cas échéant*)

Le marché sera conclu :

- soit avec un candidat individuel
- soit avec des candidats groupés conjoints dont le mandataire est responsable solidairement de tous les autres membres du groupement à l'égard du Maître d'ouvrage pour l'exécution du marché.

LOT 1 : Le mandataire du groupement attributaire doit avoir les compétences requises pour le process.

LOT 1 et LOT 2 : Une entreprise, y compris ses filiales et assimilées, ne peut faire acte de candidature que dans un seul groupement.

– L'EXECUTION DU MARCHÉ EST SOUMISE A D'AUTRES CONDITIONS PARTICULIERES (*le cas échéant*)

oui non

Dans l'affirmative, description de ces conditions

– CONDITIONS DE PARTICIPATION

– SITUATION PROPRE DES OPERATEURS ECONOMIQUES, Y COMPRIS EXIGENCES RELATIVES A L'INSCRIPTION AU REGISTRE DU COMMERCE OU DE LA PROFESSION

La sélection des candidats sera effectuée selon les modalités définies à l'article 52 du CMP.

Ne seront pas admises :

- ◆ les candidatures non recevables en application des articles 43 et 44 du CMP,
- ◆ les candidatures dont les garanties techniques et financières sont insuffisantes.

En cas de Groupement de Candidats, les renseignements devront être produits par chacun de ses Membres, l'ensemble des compétences demandées étant apporté par le Groupement. Ces documents seront complétés par une lettre de candidature précisant l'identité des Membres du Groupement, le nom de son Mandataire.

Situation juridique – références requises :

- Lettre de candidature (DC4) dûment complétée et signée précisant en cas de groupement la répartition des prestations entre chacun de ses membres par poste technique (génie civil, équipements, électromécaniques...).
- Déclaration sur l'honneur (DC5) et état annuel des certificats reçus (DC7) dûment datés et signés par chaque candidat (en cas de groupement, une déclaration et un état annuel pour chacun de ses membres).

Les imprimés sont disponibles sur le site www.colloc.minefi.gouv.fr.

Ils pourront être remplacés par tout autre document équivalent.

- Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le Candidat,
- Si le Candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet,

Les candidats étrangers devront satisfaire les mêmes exigences au regard de règles d'effet équivalent dans leur pays.

La demande d'acceptation des sous-traitants ainsi désignés et l'agrément de leurs conditions de paiement doit être fournie dans l'enveloppe contenant la candidature et l'offre du candidat.

– CAPACITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE	
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :	Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) (<i>le cas échéant</i>) :
Déclaration précisant pour les 3 derniers exercices :	_____
- Le chiffre d'affaires global,	_____
- Le chiffre d'affaires concernant les travaux auxquels se réfère le marché.	_____
- Déclaration de bilan - bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi	

– CAPACITE TECHNIQUE	
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :	Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) (<i>le cas échéant</i>) :
- Présentation d'une liste des travaux de même nature et importance en cours d'exécution ou exécutés au cours des 5 dernières années indiquant notamment le montant, la date d'exécution, le rôle précis du candidat et les coordonnées du Maître d'Ouvrage public ou privé.	- Certificats de qualifications professionnelles des entreprises.
- Certificats de bonne exécution de travaux établis par des Maîtres d'ouvrage publics ou privés.	LOT 1 :
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel les équipements techniques, les techniciens ou les organismes techniques dont l'entrepreneur dispose pour l'exécution de l'ouvrage [en précisant ceux qui sont intégrés à l'entreprise et ceux qui lui sont extérieurs].	- 1632 : Bassins de station d'épuration, ouvrage en BA ou BP de capacité inférieure ou égale à 5 000 m3
- Déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années	- 164 : Génie Civil de station de pompage, de refoulement, de relèvement, de station de traitement d'eau potable ou d'eaux usées
- Certificats de qualifications professionnelles des entreprises. La preuve de ces qualifications peut être apportée par tout moyen et notamment par des références qui en font état.	LOT 2 :
- Certificats de bonne exécution de travaux établis par des Maîtres d'ouvrage publics ou privés.	- 164 : Génie Civil de station de pompage, de refoulement, de relèvement, de station de traitement d'eau potable ou d'eaux usées.
Les candidats désirant que soient prises en compte à l'appui de leur candidature les capacités techniques, financières et économiques d'autres opérateurs économiques (y compris sous-traitants) doivent préciser leur identité, justifier pour ces opérateurs des mêmes capacités que celles qui leur sont demandées et produire soit une lettre d'engagement de chacun d'eux soit les contrats de sous-traitance.	- 5143 Construction de réseaux gravitaires en milieu urbain à une profondeur de tranchée =< 3,50 m en présence de nappe phréatique ou 3,50 m < profondeur de tranchée =< 5,50 m hors nappe phréatique
	- 5153 : Construction de réseaux gravitaires en milieu non urbain à une profondeur de tranchée =< 3,50 m en présence de nappe phréatique ou 3,50 m < profondeur de tranchée =< 5,50 m hors nappe phréatique
	La preuve de ces qualifications peut être apportée par tout moyen et notamment par des références qui en font état.
– MARCHES RESERVES (<i>le cas échéant</i>)	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>

PROCEDURE

– TYPE DE PROCEDURE

– TYPE DE PROCEDURE	
Ouverte	<input checked="" type="checkbox"/>

– CRITERES D'ATTRIBUTION

– CRITERES D'ATTRIBUTION *(cocher la ou les case(s) concernée(s))*

Prix le plus bas

ou

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction

des critères énoncés ci-dessous *(les critères d'attribution doivent être indiqués avec leur pondération ou par ordre de priorité décroissante lorsque la pondération n'est pas possible pour des raisons démontrables)*

des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif

– UNE ENCHERE ELECTRONIQUE SERA EFFECTUEE

oui non

– RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1 – NUMERO DE REFERENCE ATTRIBUE AU DOSSIER PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR *(le cas échéant)*

EA 08 30

IV.3.3 – CONDITIONS D’OBTENTION DU CAHIER DES CHARGES ET DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES (sauf pour un SAD) ou du document descriptif (dans le cas d’un dialogue compétitif)

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents

Date : / /

Heure : _12h00_____

Documents payants oui non

– DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES OU DES DEMANDES DE PARTICIPATION

Date : / /

Heure : **12h00**

– LANGUE(S) POUVANT ETRE UTILISEE(S) DANS L’OFFRE OU LA DEMANDE DE PARTICIPATION

ES	CS	DA	DE	ET	EL	EN	FR	IT	LV	LT	HU	MT	NL	PL	PT	SK	SL	FI	SV
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Autre : _____

– DELAI MINIMAL PENDANT LEQUEL LE SOUMISSIONNAIRE EST TENU DE MAINTENIR SON OFFRE (procédure ouverte)

Jusqu’au : / / (jj/mm/aaaa)

ou Durée en mois : ou en jours : (à compter de la date limite de réception des offres)

SECTION V : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

– IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE (le cas échéant)		oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>
Dans l'affirmative , calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : _____		
– LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCE PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES		oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>
Dans l'affirmative , référence du ou des projet(s) et/ou programme(s) : _____		
– AUTRES INFORMATIONS (le cas échéant) ^(c) Procédure de passation : appel d'offres ouvert (art. 33, 57 à 59 du Code des Marchés Publics). Elle est lancée en vue de l'attribution de plusieurs marchés de travaux. - Les groupements doivent être constitués dès la remise des candidatures. Aucun groupement ne pourra être constitué ultérieurement. La forme de transmission choisie pour les candidatures et les offres est la remise sur support papier. - Les pièces du Dossier de Consultation sont accessibles par voie électronique sur la plate-forme « www.pierrefeu-du-var.org ». Elles seront remises selon la demande sur support physique électronique (CD Rom) et sur support papier dans les conditions définies à l'article IV-3-3 du présent avis de publicité		
– PROCEDURES DE RECOURS		
– INSTANCE CHARGÉE DES PROCEDURES DE RECOURS		
Nom officiel : Tribunal Administratif de Toulon		
Adresse postale : 5 rue racine – BP 40 510		
Localité/Ville : TOULON CEDEX 9	Code postal : 83 041	Pays : FRANCE
Courrier électronique (e-mail) : .ta-toulon@juradm.fr	Téléphone : 04.94.42.79.30	
Adresse internet (URL) :	Fax : 04.94.42.79.89	
ORGANE CHARGÉ DES PROCEDURES DE MEDIATION (le cas échéant)		
Nom officiel :		
Adresse postale :		
Localité/Ville :	Code postal :	Pays :
Courrier électronique (e-mail) :	Téléphone :	
Adresse internet (URL) :	Fax :	
– INTRODUCTION DES RECOURS (veuillez remplir la rubrique VI.4.2 OU, au besoin, la rubrique VI.4.3) Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - Recours gracieux ou recours pour excès de pouvoir : deux mois à compter de la notification de la décision de rejet (art. R421-1 et suivants du Code de Justice Administrative) - Référé précontractuel : avant la signature du marché (art. L 551-1 du Code de Justice Administrative).		
– SERVICE AUPRES DUQUEL DES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE OBTENUS CONCERNANT L'INTRODUCTION DES RECOURS		
Nom officiel :		
Adresse postale :		
Localité/Ville :	Code postal :	Pays :
Courrier électronique (e-mail) :	Téléphone :	
Adresse internet (URL) :	Fax :	
– DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :		
1 1 / 0 5 / 2 0 0 9 m/aaaa)		

ANNEXE A

ADRESSES SUPPLEMENTAIRES ET POINTS DE CONTACT

I) ADRESSES ET POINTS DE CONTACT AUPRES DESQUELS DES RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES PEUVENT ETRE OBTENUS

Nom officiel : Mairie de Pierrefeu du Var		
Adresse postale : Hôtel de Ville – Place Urbain Sénès		
Localité/Ville : PIERREFEU D VAR	Code postal : 83 390	Pays : FRANCE
Point(s) de contact : marie mehanni		Téléphone : 04 98 04 40 43
Service des marchés		
Courrier électronique (e-mail) : marches@pierrefeu-du-var.fr		Fax : 04 94 13 53 00
Adresse internet (URL) :		

II) ADRESSES ET POINTS DE CONTACT AUPRES DESQUELS LE CAHIER DES CHARGES ET LES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES (Y COMPRIS LES DOCUMENTS CONCERNANT UN DIALOGUE COMPETITIF OU UN SYSTEME D'ACQUISITION DYNAMIQUE) PEUVENT ETRE OBTENUS

Nom officiel : Mairie de Pierrefeu du Var		
Adresse postale : Hôtel de Ville – Place Urbain Sénès		
Localité/Ville : PIERREFEU D VAR	Code postal : 83 390	Pays : FRANCE
Point(s) de contact : Service des marchés		Téléphone : 04 98 04 40 43
A l'attention de : M. Le MAIRE		
Courrier électronique (e-mail) : marches@pierrefeu-du-var.fr		Fax : 04 94 13 53 00
Adresse internet (URL) :		

III) ADRESSES ET POINTS DE CONTACT AUXQUELS LES OFFRES/DEMANDES DE PARTICIPATION DOIVENT ETRE ENVOYEEES

Nom officiel : Mairie de Pierrefeu du Var		
Adresse postale : Hôtel de Ville – Place Urbain Sénès		
Localité/Ville : PIERREFEU D VAR	Code postal : 83 390	Pays : FRANCE
Point(s) de contact : Service des marchés		Téléphone : 04 98 04 40 43
A l'attention de : M. Le MAIRE		
Courrier électronique (e-mail) : marches@pierrefeu-du-var.fr		Fax : 04 94 13 53 00
Adresse internet (URL) :		

